Conseil national
de l'information statistique

Commission
« Emploi, qualification et revenus du travail »

Réunion du 13 novembre 2025

Fiche descriptive pour une demande d'avis d'opportunité

Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales (Enquête Étudiants)

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales (Enquête Étudiants)

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Les étudiants concernés sont ceux ayant effectué une rentrée pendant l'année de l'enquête, dans une école délivrant un diplôme du ministère en charge des affaires sociales. Ces écoles sont enregistrées dans le répertoire FINESS (Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux, notamment alimenté par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) et qui recense l'ensemble des structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social et social), dans les catégories d'établissement « 6100 – Établissements de formation des personnels sanitaires » et « 6200 – Établissements de formation des personnels sociaux ». L'enquête est exhaustive.
Champ géographique	L'enquête couvre la France métropolitaine et les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte).

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales (Enquête Étudiants)
URL de consultation du questionnaire	Questionnaire de la précédente collecte (2022) : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Questionnaire_%C3%A9tudiants_2022.pdf (Une nouvelle version du questionnaire pour la prochaine collecte de 2027 est en cours de préparation et sera soumise au comité du Label)
Objectifs	L'enquête Étudiants interroge l'ensemble des élèves et étudiants inscrits dans une formation délivrant un diplôme du ministère en

	charge des affaires sociales. Cette enquête permet de définir le profil des étudiants suivant ces formations et d'en analyser les évolutions, en collectant des informations individuelles sur les élèves/étudiants telles que les caractéristiques socio-démographiques et le parcours de formation (cf. partie « thèmes du questionnaire »). Aucune autre enquête n'est exhaustive sur ce champ de formations. Ces informations sont essentielles notamment aux réflexions sur l'attractivité de ces formations et à la prospective en matière d'effectifs de professionnels de la santé et du social.
Thèmes du (ou des) questionnaires	Le questionnaire de l'enquête Étudiants permet de recueillir des informations sur les caractéristiques sociales, démographiques et scolaires des inscrits (sexe, âge, niveau de formation à l'entrée, éventuels modes de prise en charge financière, etc.). Outre ces questions socles, des informations inédites sur une thématique, qui change à chaque collecte, sont demandées aux étudiants. Pour la collecte 2027, la partie modulable comportera des questions sur les conditions de scolarité et l'attractivité des formations. Concernant l'attractivité des formations, il est prévu que certaines questions du questionnaire de la collecte de 2022 soient reprises et que s'y ajoutent de nouvelles questions portant sur ce sujet.
Historique	De 2005 à 2017, la collecte était annuelle. Les réflexions menées sur le dispositif ont conduit à réduire le rythme de collecte pour ce questionnaire, afin d'alléger la charge de collecte. C'est dorénavant une enquête quinquennale. La dernière collecte a eu lieu en 2022 et la prochaine est prévue pour 2027.
Faits marquants précédentes éditions	L'enquête a profondément été modifiée depuis la collecte de 2017. Ainsi, en 2022, pour la première fois, les étudiants ont répondu directement à l'enquête via un questionnaire en ligne. En outre, des informations plus précises (notamment sur le lieu de naissance) ont été recueillies auprès des élèves/étudiants, de manière à améliorer la précision du calcul du code statistique non signifiant (CSNS) des répondants. Enfin, depuis la collecte de 2022, le questionnaire de l'enquête Étudiants se partage en deux parties : une partie dite « fixe », qui permet de recueillir des

	informations sur les caractéristiques sociales, démographiques et scolaires des inscrits, et une partie dite « modulable », dont le thème change à chaque collecte. En 2022 les questions de la partie modulable ont porté sur l'attractivité des formations et l'impact de la crise sanitaire.
Concertation	Dans le cadre de la préparation de l'enquête Étudiants 2027, et afin de déterminer un thème pour la partie modulable du questionnaire, une première consultation a été réalisée par mail auprès de représentants syndicaux des secteurs sanitaires et sociaux (exemple : syndicat d'étudiants), de la direction générale de l'offre de soins (DGOS), de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et d'autres utilisateurs de ces données (Carif-Oref [Centre animation ressources d'information sur la formation / Observatoire régional emploi formation], services statistiques des ministères de l'Enseignement supérieur (Sies) et de l'Éducation nationale [Depp], etc.). D'autres temps d'échanges sont prévus avec ces acteurs afin de prendre en compte les besoins des utilisateurs et de pouvoir valider les propositions d'évolutions (cf. partie comitologie).
Origine de la demande	Sans objet.
Place dans un dispositif statistique	L'enquête Étudiants est la seule enquête permettant d'obtenir des informations représentatives sur les élèves/étudiants en formation, par formation, ce qui requiert d'interroger l'intégralité des élèves/étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales (diplômes délivrés par le ministère en charge des affaires sociales). Elle s'inscrit en complémentarité avec l'enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sanitaires et sociales (enquête Écoles) menée par la Drees, qui permet de collecter des données agrégées au niveau de chaque formation aux diplômes délivrés par le ministère en charge des affaire sociales. L'enquête Étudiants se place également en complémentarité avec d'autres enquêtes ou sources. Le Système d'Information sur la Formation des Apprentis (Sifa) du ministère de l'Éducation nationale, recense annuellement les effectifs d'apprentis en centres de formation d'apprentis (CFA), tandis que l'enquête Étudiants interroge l'ensemble des élèves/étudiants en formation sanitaire ou sociale qu'ils soient en

alternance ou non.

Le Système d'Information du Suivi de l'Étudiant (SISE) du Sies permet de recueillir des informations sur les inscrits et les diplômés dans l'enseignement supérieur (grandes écoles, universités), de façon exhaustive. Certaines formations sont communes aux champs du SISE et de l'enquête Étudiants, en raison de leur universitarisation (totale ou en cours). Les comparaisons des résultats entre l'enquête Écoles et SISE révèlent que SISE, qui interroge directement les universités, ne recense pas encore tous les étudiants inscrits dans les formations appartenant également au champ des enquêtes Écoles et Étudiants. Des travaux avec le Sies sont en cours pour évaluer la possibilité de faire le lien entre les écoles de formation aux professions sanitaires et sociales et le dispositif SISE. À terme, si cela s'avère concluant, certaines formations pourraient basculer vers SISE et ne plus être interrogées par les enquêtes Écoles et Étudiants de la Drees.

Par ailleurs, l'enquête Étudiants, s'adressant directement auprès des étudiants en cours de formation, permet de collecter des informations différentes de celles disponibles dans ces sources administratives, telles que les sources de financement, le mode d'admission dans la formation, ou encore les souhaits d'orientation.

Les dispositifs InserJeunes et InserSup permettent de mesurer et de suivre le parcours des élèves et étudiants (poursuite d'études ou insertion professionnelle) en mobilisant notamment des données de Sifa, SISE et les déclarations sociales nominatives (DSN), sur le champ spécifique de Sifa et SISE. L'appariement des données de l'enquête Étudiants à des données d'emploi (Bases tous salariés notamment) permettra également d'étudier l'insertion professionnelle des diplômés non couverts par ces dispositifs.

Les données de l'UNACESS portent uniquement sur la VAE, et permettent ainsi de capter les personnes bénéficiant d'une VAE totale. Ces dernières n'ont pas à s'inscrire dans un établissement de formation et ne sont donc pas interrogées dans l'enquête Étudiants.

Enfin, la source BPBAC sur les inscriptions dans les formations

	post-baccalauréat des établissements du second degré du Sies, couvre des formations permettant d'obtenir des diplômes de la santé et du social délivrés par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur (tels que les BTS) non présentes dans le champ de l'enquête Écoles.
Extensions géographiques	Sans objet.
Utilisateurs	La DGOS et la DGCS, afin d'avoir notamment des informations nécessaires à l'élaboration de politiques publiques, comme le statut d'inscription des étudiants (alternance…), leur passé scolaire (avoir ou non le baccalauréat…) et les aides financières perçues (bourses…). Les observatoires régionaux de la formation (Carif/ Oref), le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), les autres services statistiques ministériels (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance [Depp], la sous-direction des systèmes d'information et études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation [Sies]), l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarité (Dreets) sont aussi des utilisateurs réguliers des données de l'enquête, afin de réaliser des études au niveau national ou local.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	Pour que la collecte du questionnaire sur l'année N soit possible, il est nécessaire d'ouvrir à la saisie le site de collecte en novembre N-1, afin que les écoles renseignent des informations sur le calendrier prévu des rentrées au cours de l'année N. La collecte du questionnaire sur l'année N, auprès des élèves/étudiants, a lieu de février N à février N+1.
Mode de collecte	Les écoles sont sollicitées à plusieurs reprises lors de l'enquête. Dans un premier temps, en fin d'année N-1, pour fournir, dans le site de collecte, le calendrier des rentrées de l'année N. En cours d'année N, elles ont quatre semaines, à la suite de chaque rentrée, pour importer sur le site de collecte les coordonnées des élèves et

	des étudiants permettant de leur envoyer le questionnaire (nom, prénom, sexe, adresse mail, numéro de portable). Une école peut proposer plusieurs formations, mais n'organise en règle générale qu'une seule rentrée par année. Des relances, par mail ou téléphoniques, sont prévues tout au long de la période où sont sollicitées les écoles. À la suite de l'import des coordonnées des élèves/étudiants, ces derniers reçoivent un lien personnalisé, propre à chacun, par mail ou sms pour répondre à l'enquête sur internet. Des relances, par mail ou sms, sont également prévues durant les quatre semaines laissées aux élèves/étudiants pour répondre.
Comitologie	Dans le cadre de la préparation de chaque édition de l'enquête, un comité de concertation est réuni afin de discuter du questionnaire et du protocole de l'enquête. Ce comité est constitué de Carif-Oref, de la DGOS, de la DGCS, du Sies, de la Depp, du Céreq, des Dreets et d'écoles. Les décisions portant sur les modifications à apporter au questionnaire sont prises lors d'un comité de pilotage réalisé en interne à la Drees, à la suite de la concertation.
Contraintes pour l'enquêté	Les écoles ont un délai d'un mois pour renseigner les sessions en N-1. Au cours de l'année N, elles ont un délai d'un mois, avant le début de la collecte auprès des élèves/étudiants, pour importer la liste des coordonnées. Il est également demandé aux écoles de communiquer auprès de leurs élèves/étudiants, pour les avertir de la tenue de l'enquête. Les étudiants ont pour leur part un délai maximum de 4 semaines pour répondre au questionnaire. En 2022, le temps médian de réponse était de 10 minutes et 28 secondes pour le versant Santé et 10 minutes et 38 secondes pour le versant Social. Pour la précédente collecte, le caractère obligatoire de la participation à l'enquête a été obtenu.
Coût de l'enquête	Le coût total hors moyens humains de l'enquête Étudiants 2022 s'est élevé à 478 577,46 € TTC pour la Drees. En termes de moyens humains, cette enquête mobilise pour l'année 2025 : 1 ETP (0,5 ETP pour le versant santé et 0,5 ETP pour le versant social) du côté de la maitrise d'ouvrage (MOA) de la Drees (pour la concertation, le début du travail sur le site de collecte, la préparation du questionnaire) et 0,11 ETP du côté de la maitrise d'œuvre (MOE) de la Drees. En 2026, cette enquête mobilisera 2

	ETP (1 ETP pour le versant social et 1 ETP pour le versant santé) du côté de la MOA de la Drees (pour la suite de la concertation et la préparation de l'enquête) et 0,33 ETP du côté de la MOE de la Drees. En 2027, cette enquête mobilisera 0,8 ETP (0,4 ETP pour le versant social et 0,4 ETP pour le versant santé) du côté de la MOA de la Drees (pour le suivi de collecte principalement) et 0,11 ETP du côté de la MOE de la Drees. En 2028, cette enquête mobilisera 1,4 ETP (0,7 pour le versant santé et 0,7 pour le versant social) du côté de la MOA de la Drees (pour le suivi de la fin de collecte, la constitution des bases de données et préparation de la diffusion des premiers résultats). L'équipe de la MOA de la Drees comporte 4 agents. L'équipe de la MOE de la Drees comporte 1 agent.
Organisme collecteur	La Drees par le biais de son site de collecte.
Plan de sondage	L'enquête est exhaustive. La liste des élèves et étudiants est fournie par les écoles avant chaque rentrée tout au long de l'année N. La liste des écoles à interroger pour obtenir ces informations est constituée à partir du répertoire FINESS.
Taille de l'échantillon	Pour la collecte 2022, 206 120 étudiants ont été renseignés par les écoles dont 150 719 ont validé leur questionnaire, soit un taux de réponse est de 73,1 %.

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	SSM Santé et solidarités - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)
Autres services producteurs	
Partenariat	Sans objet.
Date prévisionnelle de la première publication	1er trimestre 2029